

LE GUIDE DE L'ORGANISATEUR

TRAIL ET COURSE SUR ROUTE

“Découvrir les réglementations en vigueur”

“Booster ses inscriptions”

“Organiser une course de A à Z”



By **ADEURUN**

SOMMAIRE

Chapitre 1	Hein ? Se poser les bonnes questions Quel type de course ? A quelle période ? A quel endroit ?	page 2
Chapitre 2	Les demandes d'autorisation, n'ayez pas peur ! Préfecture, FFA, mairie, ONF, etc.	page 3-5
Chapitre 3	La carte organisateur : soyez compris de tous Administrations, coureurs, bénévoles, secouristes.	page 6-7
Chapitre 4	La communication, vous ne pourrez pas faire sans Print ou web : les clés de succès pour vous démarquer !	page 8-11
Chapitre 5	Les obligations de l'organisateur, ce qu'il faut savoir Certificats médicaux, assurance, âge minimum, etc.	page 12-14
Chapitre 6	De la ligne d'arrivée au podium Chronométrage, classement, médailles, cadeaux finishers.	page 15-16
Chapitre 7	La course aux euros : l'aspect financier Budget, prix, partenaires, subventions et sponsors.	page 17-18
Chapitre 8	ADEORUN, partenaire pour les inscriptions en ligne Toutes les options indispensables pour l'organisateur.	page 19

Les informations communiquées dans ce guide sont données à titre informatif en fonction de la réglementation en vigueur du moment (avril 2018).

“HEIN ? SE POSER LES BONNES QUESTIONS”

Vous voulez organiser une course ? Avant de foncer tête baissée, posez-vous les bonnes questions !

Quoi ?

- **Un trail** pour les adeptes de la nature et les amateurs de dénivelé.
- **Une course sur route** pour les plus compétitifs ou pour créer une course fun.
- **Et une rando pédestre** le même jour pour attirer encore plus de monde, y aviez-vous pensé ?

Où ?

- A proximité de vos **effectifs** pour mobiliser des bénévoles, obtenir les aides matérielles.
- Sur un site avec **une particularité** pour le “+” unique de votre course (château, terrain à fort D+, site historique).
- Dans votre secteur-réseau (soutien **des élus**, connaissance des **propriétaires** et des **autorisations particulières**).

Quand ?

- En fonction des **obligations du club organisateur** (le calendrier des courses) et des contraintes de la ville.
- En fonction des **autres courses**. Identifiez les courses voisines, consultez le calendrier FFA, contactez le CDCHS.

- Selon le **thème de la course** (course de Noël, course historique, octobre rose etc.).

Qui ?

- En **association** ? Les + : les bénévoles, la fiscalité, l'accès aux infrastructures. Les - : limitation du chiffre d'affaire.
- En **entreprise** ? Les + : une source de revenu, possibilité d'expansion. Les - : les charges, difficulté d'accéder aux ressources.
- En **collectivité** ? Les + : personnel communal, infrastructures gratuites. Les - : soumis au vote des élus, gestion de trésorerie.

Pourquoi ?

- Une **bonne cause** (Téléthon, Octobre Rose, etc.) ou encourager **la santé et les liens sociaux** dans votre communauté.
- Pour faire **vivre son club** (financer l'entraînement des jeunes, compenser une baisse de subventions).
- A but **lucratif**, pour créer plusieurs courses (une franchise).

Comment ?

- C'est l'objet de ce guide, entrons maintenant dans le vif du sujet.

“LES DEMANDES D’AUTORISATION, N’AYEZ PAS PEUR”

1- Une lettre de présentation de votre course (dès que possible)

Donnez un maximum d’informations sur votre projet : le nom de l’entité organisatrice (nom, mail et téléphone du directeur de course), la date, l’heure, le lieu, le nombre de coureurs max attendus, le numéro de l’édition.

Outil : Lettre type adeorun.com/outils/lettres

2- La carte du circuit (dès que possible)

Elle doit comporter les parcours, le lieu de départ et d’arrivée, l’emplacement des secouristes et des signaleurs. N’hésitez pas à dessiner les routes interdites et les déviations mises en place. Dessinez votre carte à l’échelle adaptée.

Outil : adeorun.com/outils/cartes

3- Le règlement de la course (60 jours avant)

Le règlement est le document qui recense l’ensemble des informations de votre course : prix d’inscription, circuits, présentation de l’épreuve, responsabilités de l’organisateur ou du coureur etc.

Outil : Modèle type adeorun.com/outils/reglement

4- La liste des signaleurs (21 jours avant)

Préparez votre tableau de signaleurs. Les noms, prénoms, date de naissance ou numéro de permis de conduire des signaleurs sont des informations qui sont demandées dans le dossier de demande d’autorisation.

Outil : adeorun.com/outils/signaleurs

5- L’attestation de police d’assurance (6 jours avant)

En tant qu’organisateur, vous vous engagez à fournir une attestation de police d’assurance couvrant votre responsabilité, celles des participants et des bénévoles. Contactez votre assurance.

Plus d’info en page 7 de ce guide.



6- Les autorisations de chaque propriétaire (60 jours avant)

Si la manifestation traverse **des propriétés privées**, vous devrez fournir une attestation de chaque propriétaire donnant leur accord au passage de la course sur leur propriété.

Outil : Lettre type adeorun.com/outils/lettres

7- Le CERFA 15824*01 (60 jours avant)

C'est le CERFA de déclaration de manifestation sportive se déroulant en totalité ou en partie sur une voie publique.

Outil : Document adeorun.com/outils/documents

8 - L'avis de la fédération délégataire (60 jours avant)

Pour les courses à pied, la fédération délégataire est la FFA. Contactez le CDCHS (comité départemental des courses hors stade) de votre département pour connaître les modalités de déclaration de votre manifestation.

Plus d'info en page 5 de ce guide.

9- L'attestation de présence des secouristes (21 jours avant)

Contactez une association de secouristes agréée qui étudiera votre projet, calculera vos besoins et vous proposera un devis ainsi qu'une convention, à transmettre lors de vos demandes d'autorisation.

Plus d'info en page 8 de ce guide.

10- Les autorisations de chaque commune (60 jours avant)

Si votre manifestation traverse plusieurs communes, informez les mairies en leur adressant un courrier.

Outil : Lettre type adeorun.com/outils/lettres



DEMANDER L'AVIS À LA FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE

Toute personne physique ou morale souhaitant organiser une course doit recueillir l'autorisation de la FFA. En fonction de votre projet (course chronométrée ou non) et de l'état d'avancement de celui-ci (course déjà inscrite au calendrier FFA ou non), nous vous conseillons de prendre contact avec le CDCHS¹

L'ONF (Office National des Forêts) dès que possible

A contacter uniquement si votre course passe en forêt domaniale : contactez l'agence ONF de votre département pour leur présenter votre projet. Idéalement, rencontrez-les. Un dossier sera à remplir.

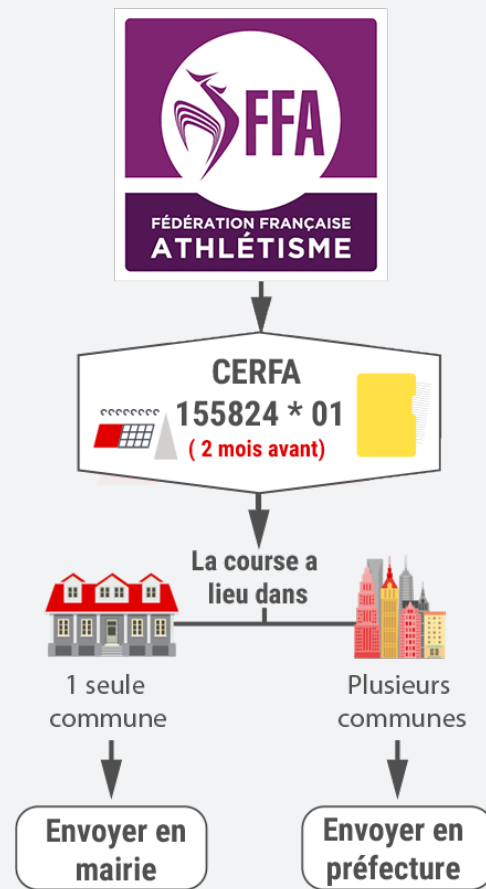
NATURA 2000 dès que possible

A contacter uniquement si votre parcours (ou installation) est situé dans une zone NATURA 2000. Vous devrez remplir un dossier d'évaluation des incidences. L'agent ONF sera capable de vous renseigner.

VNF dès que possible

Si votre course longe une voie navigable (un canal par exemple), vous êtes soumis à autorisation des Voies Navigables de France (VNF). Contactez l'agence VNF de votre département.

1. Comité départemental des courses hors stade.



LA CARTE ORGANISATEUR : SOYEZ COMPRIS DE TOUS

La carte est le support qui sera utilisé systématiquement : pour les demandes d'autorisation, lors des réunions, le jour J pour présenter le parcours ou même placer les signaleurs sur le terrain.

Sur la carte pour les demandes d'autorisation:

dessinez les circuits, placez les signaleurs, dessinez le départ et l'arrivée.



Astuce : Indiquez les routes interdites pour montrer que vous avez conscience du danger.

Sur la carte pour les bénévoles / signaleurs / secouristes :

affichez le numéro de téléphone des secouristes, celui du directeur de course, affichez les heures de passage, tracez les routes alternatives pour renseigner les automobilistes.



Astuce : quadrillez la carte, plus facile ainsi de localiser un secteur à la radio

Sur la carte "coureurs" : placez le départ, l'arrivée, dessinez les circuits, placez les ravitaillements. Cette carte sera possiblement affichée sur votre site web et sur l'aire d'accueil le jour de la course.



Astuce : Utilisez [tracedetail](https://tracedetail.com) pour afficher la carte interactive sur votre site web.

Outil : adeorun.com/outils/cartes



Le balisage

- Utilisez du matériel adapté (barrière et peinture non permanente au sol en ville, rubalise et plâtre au sol en forêt etc.). Pensez aux supports réfléchissants pour les courses de nuit !
- Pas de place à l'improvisation ! Faites des reconnaissances du circuit pour estimer le type de fléchage que vous allez mettre à chaque croisement et le matériel à déployer le jour J.
- Mettez-vous à la place du coureur : posez les jalons à hauteur des yeux, à bonne distance ! Anticipez les changements de direction.
- Placez des panneaux "Attention coureurs" aux traversées de route pour prévenir les voitures.
- Prenez des mesures pour éviter le débalisage (un vélo ouvreur, plusieurs passages pour vérifier).
- Des signaleurs à chaque carrefour ! Equipez vos signaleurs et sensibilisez-les au déroulement de la course (carte à l'appui) : gilet jaune, panneaux d'arrêt, numéros d'urgence, matériel pour réparer le balisage etc.

Les Bénévoles

Si la course à pied est d'abord un sport individuel, organiser une course est **un vrai sport collectif !**

Recruter

Pour trouver des bénévoles vous pouvez faire appel à des associations, aux réseaux de proximité, aux accompagnateurs des participants, etc. Ne pas oublier de les **chouchouter et de les intégrer** (repas, vêtements, missions valorisantes et responsabilisantes). Sans leur implication et leur dévouement, rien ne serait possible.

S'organiser

Il faut constituer une équipe de responsables et répartir les missions : la direction de course, la gestion des inscriptions, la communication, le pôle ravitaillement, les parkings, les chefs signaleurs, etc.

LA COMMUNICATION, VOUS NE POURREZ PAS FAIRE SANS

La communication ne consiste pas simplement à créer un flyer et annoncer l'ouverture des inscriptions. Soyez acteur du remplissage de votre course !

En France, il y a plus de 10.000 manifestations sportives organisées chaque année. Vous devez vous démarquer et donner envie aux participants de venir sur votre course.

Vous avez un **USP** (proposition unique de vente) ?

Trouvez **La bonne idée** ! Une particularité, un lieu exceptionnel, une thématique originale.

Pourquoi DOIT-ON ABSOLUMENT s'inscrire à votre course ?

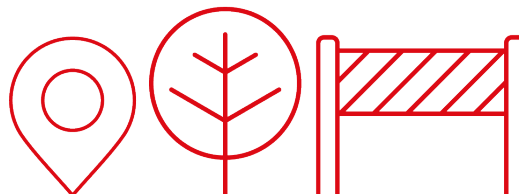
"C'est une course avec un **fort dénivelé**"

"C'est la course la **plus longue** du secteur"

"C'est une course au pied du **magnifique château** de..."

"C'est une course **fun, mixte et en relais...**"

"C'est une course **avec des passages souterrains**"



LE MAIL N'EST PAS MORT.

Mailing, newsletter, infos course. Collectez les mails à l'inscription, envoyez des campagnes mail.

LA CAMPAGNE D'AFFICHAGE

pour améliorer la visibilité locale. Flyer (à distribuer sur les courses)- Bande-rolle - Panneaux - Kakémonos - Affiches (à mettre dans les magasins).

Pas de communication

CONTACTEZ LA PRESSE, une publicité gratuite et locale. Contactez les correspondants des journaux locaux, les radios ou les sites web d'actu' locale.

OFFREZ DES PLACES pour votre course, sur d'autres courses. Votre course sera citée au micro ! Invitez des élus, des personnes influentes localement ou sur le web, invitez des partenaires.

CRÉEZ UN SITE WEB, élément central de votre communication sur le web. Et alimentez-le au fur et à mesure (publiez les circuits, résultats, infos course).

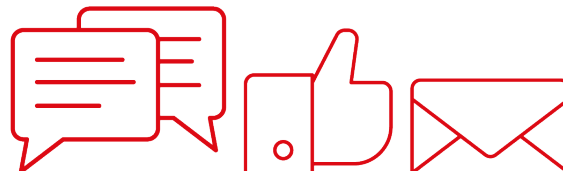
NOUEZ DES LIENS avec les autres organisateurs et responsables de club. Créez un challenge, échangez du matériel ou des places à offrir. Participez aux autres courses, discutez avec les organisateurs.

on = Pas d'inscription

LES CALENDRIERS, votre course doit y être ! jogging-plus.com, sport-nature.net et bien d'autres.

UNE PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX.

Page facebook, instagram, etc. Publiez régulièrement du contenu intéressant, animez votre communauté.



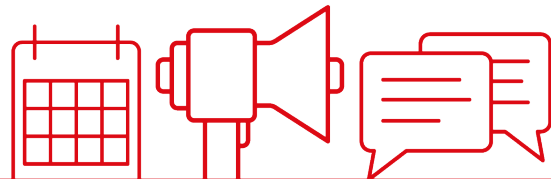
DES IDÉES POUR VOUS,

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

- Annoncez la date d'ouverture des inscriptions longgggtemps à l'avance, et suscitez l'intérêt.
- Évitez la répétition : "Déjà 10 places de vendues, inscrivez-vous". "Oulala, déjà 30 places de vendues, inscrivez-vous", et "vite, inscrivez-vous !"
- Faites monter les prix : encouragez les participants à s'inscrire dès le début, au prix le plus faible. Vous récompensez les fidèles.
- Répondez toujours aux questions privées (mail) ou publiques (facebook). Ne laissez jamais un coureur sans réponse.
- Communiquez de façon légère et détendue : n'oubliez pas que vous vous adressez à des internautes dans le cadre du loisir.
- Mettez en avant les services proposés : la garderie, la consigne gratuite, la restauration à l'arrivée, etc.
- Faites rêver les gens à travers le StoryTelling : créez des personnages pour raconter une histoire, parlez des bénévoles/ Mettez en avant la beauté des lieux et le caractère unique de votre événement.
- Attention de respecter le cadre de la loi, notamment au niveau de l'envoi de mails, l'utilisation d'images, la distribution de tracts ou les campagnes d'affichage dans des lieux publics.



Astuce : répondez à tous les messages en moins de 12 heures.



LES OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR,

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le certificat médical, obligatoire ou non ?

OUI car

Selon le code du sport :

Art. R. 331-9. L'organisateur d'une manifestation sportive avec **classement, chronométrage** ou **horaire fixé à l'avance** doit recueillir l'avis de la fédération délégataire concernée préalablement au dépôt de son dossier de déclaration auprès de l'autorité administrative compétente.¹

Selon la FFA² :

Toute participation à une compétition³ est soumise à la présentation **obligatoire** par les participants à l'organisateur : d'une licence [...] ou d'un certificat médical [...]

Valable 1 an ou 3 ans ?

Attention il n'y a aucun changement pour les non-licenciés qui s'inscrivent sur une course. La durée de validité de 3 ans d'un certificat médical n'est valable que dans le cadre d'un renouvellement de licence.

Quelle mention sur le certificat ?

Une simplification grandement appréciée ! Un certificat médical peut être valable pour plusieurs disciplines sportives.

Il doit mentionner "l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition" et dater de moins d'un an le jour de la course.

La FFA accepte aussi : *"l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition" ou "l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition"*.

1. Décret n° 2017-1279 du 9 août 2017 - Article 6

2. Fédération délégataire du trail et de la course sur route. Section II-A-4 du règlement FFA adoptée le 30 juin 2017

3. Compétition : manifestation faisant l'objet d'un chronométrage, ou d'un classement soit en fonction de la plus grande vitesse réalisée, soit d'une moyenne imposée, ou imposant des points de rassemblement ou de contrôle selon un horaire fixé à l'avance (article R. 331-6 du code du sport)

Quelles licences permettent de dispenser la présentation d'un certificat médical ?

- Licence FFA (à l'exception des licences santé, dirigeant et découverte).
- Licence FFCO, FFtri ou FFPM.
- Licence sportive, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

Quel âge pour quelle distance ?

Attention **ce n'est pas l'âge le jour de la course** qui est déterminant, mais la catégorie FFA. Les catégories d'âge se déterminent en fonction de l'âge atteint au cours de l'année (âge au 31 décembre) et prennent effet au 1er novembre de la saison administrative en cours. Pour les courses natures, l'organisateur doit en plus tenir compte de la typologie du terrain (dénivelé et technicité).

Vous trouvez cela compliqué ?

Nous avons créé un outil : saisissez l'âge et la date de votre course puis obtenez la distance maximale autorisée.

Outil : adeorun.com/outils/distance

Et l'autorisation parentale ?

Elle est obligatoire pour les moins de 18 ans.

L'assurance responsabilité civile est-elle obligatoire ?

Les associations, les sociétés et les fédérations sportives souscrivent pour l'exercice de leur activité des garanties d'assurance couvrant leur responsabilité civile, celle de leurs préposés salariés ou bénévoles et celle des pratiquants [...]¹.

et l'assurance participant ?

Les associations et les fédérations sportives sont **tenues d'informer** leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.²

1. Code du sport article L321-1 / 25 mai 2006.

2. Code du sport article L321-4 / 25 mai 2006.



Faut-il des secouristes, ambulances et médecins ?

L'organisateur est responsable de mettre en place un service médical adapté au nombre de concurrents, à la durée de la course, au type de parcours et aux conditions météorologiques prévisibles.

Quelle est la procédure ?

- Contactez une association agréée.
- Demandez un devis.
- Remplissez une demande de dispositif prévisionnel de secours.
- Recevez la convention (que vous pouvez joindre à vos demandes d'autorisation)



Attention : assurez-vous que votre manifestation ait été déclarée au service local d'urgence

Les grandes lignes

Manifestation de moins de 250 coureurs¹ :

Une équipe de **secouristes** relevant d'une association agréée par le Ministère de l'Intérieur + une liaison radio avec le service d'urgence.

Manifestation de 250 et 500 coureurs¹ :

Une ou plusieurs équipes de secouristes relevant d'une association agréée par le Ministère de l'Intérieur + une liaison radio avec le service d'urgence + la présence d'une **ambulance**.

Manifestation de plus de 500 coureurs¹ :

Une ou plusieurs équipes de secouristes relevant d'une association agréée par le Ministère de l'Intérieur + une liaison radio avec le service d'urgence + un nombre d'ambulance (adapté au nombre de concurrents) + au moins un **médecin**.

1. Section III-A-7 du règlement FFA adoptée le 30 juin 2017



“DE LA LIGNE D'ARRIVÉE AU PODIUM”

Les coureurs deviennent plus exigeants et s'attendent à avoir les **résultats très rapidement** après la course.

Chronométrer à la main c'est possible ?

Pour un faible nombre de participants, moins de 250 par exemple, il est envisageable de le faire de façon manuelle. Certains chronomètres offrent ce service à faible coût.

Quand faut-il utiliser du chronométrage électronique ?

Il n'y a pas de règle fixe, mais si on prévoit **un grand nombre de participants** et **des arrivées groupées** (plus de 5 coureurs en même temps), il est fortement recommandé d'utiliser un chronométrage électronique.

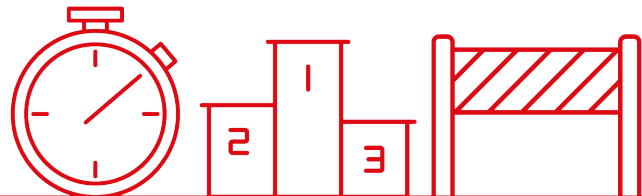
Comment choisir son chronomètreur ?

Celui-ci doit être en mesure d'obtenir des résultats fiables et de pouvoir sortir les résultats des podiums rapidement. Un chronomètreur expérimenté vous guidera sur la mise en place des zones de départ et d'arrivée, les horaires, les pièges à éviter.



Astuce : demandez 3 devis et comparez les différences de prestation.

Plus d'info sur : adeorun.com/outils/chronometrage



QUELQUES IDÉES POUR LA REMISE DES RÉCOMPENSES

Offrir des lots, c'est toujours apprécié

- Des produits locaux.
- Convoitez des partenaires qui peuvent offrir leurs services ou produits.
- Pensez à faire des tirages au sort.

Des coupes pour vos podiums, soyez original !

Il est de coutume d'offrir des coupes ou trophées pour les premiers des différentes catégories. Pensez à être original, par exemple, des **fabrications personnalisées en bois** ou bien demander à un artiste de faire une création !

La médaille n'est plus réservée aux 3 premiers

La course à pied s'adresse à un public plus populaire : plus qu'un simple souvenir, la médaille est un accomplissement pour ceux qui se fixent des objectifs.

Pourquoi donner une médaille "finisher" ?

- L'accomplissement : participer à une course peut être vécu comme un défi et symbolise le dépassement de soi.
- Le souvenir pour les collections : nombreux sont les coureurs qui accrochent fièrement leurs trophées chez eux.
- Un support de communication : les coureurs n'hésitent pas à partager leurs exploits sur les réseaux sociaux, se prenant en photo sur Facebook ou Instagram avec leur médaille.
- Une opportunité pour un partenaire : pensez aussi au ruban de la médaille, demandez par exemple à un partenaire de vous aider à financer le produit en lui proposant d'appliquer son logo dessus.



LA COURSE AUX EUROS : L'ASPECT FINANCIER

Budget, prix, partenaires, subventions et sponsors.

1. Etablir un budget

Il faut établir quelles sont les **principales dépenses prévues** et les **rentrées d'argent**. Le budget prévisionnel est indispensable. Il servira aussi à déterminer le prix de l'inscription afin d'assurer l'équilibre des comptes mais sera aussi demandé lors des demandes de subvention. Il faut prévoir les ravitaillements, le chronométrage, les lots finishers, les dépenses de communication, etc.



Outil : adeorun.com/outils/budget

2. Faire des demandes de subventions.

Renseignez vous auprès des **villes**, du **conseil départemental** ou de la **région**. Les porteurs de projets qui présentent un intérêt particulier peuvent, dans certains cas, être admissible à une demande de subvention afin d'aider à l'organisation de la manifestation.

(exemple : un championnat, une course qui valorise le patrimoine, une course pour une bonne cause etc.)

3. Trouver des sponsors et partenaires

Il est difficile pour un "petit événement" d'aller chercher de l'argent sonnante et trébuchant. Par contre, il y a tout un ensemble de démarches qui peuvent vous **éviter des dépenses**, et donc permettre à votre événement de **dégager un meilleur résultat financier**. C'est avant tout une **question de réseau**, rencontrez du monde !

Certaines enseignes ou artisans aident volontiers les événements qui ont une portée locale :

- Approchez les supermarchés pour les ravitaillements ou le repas d'après course.
- Collectez des lots pour la remise de récompenses ou la tombola.
- Allez chercher des coupes auprès des collectivités (mairie, département, région).
- Pourquoi ne pas essayer de vous faire offrir les dossards ou la rubalise ? Il sont supports de publicité !
- Essayez de vous faire payer des lots en échange d'une présence de logo dessus (ex : les tee-shirts).
- Approchez les artisans pour proposer des spécificités locales sur votre course (exemple : bière, miel, gâteaux).

Le saviez-vous ?

Dans l'Oise par exemple, les magasins "Les Foulées Beauvais" et "Les Foulées Nogent" nouent des partenariats avec les organisateurs de courses : ils fournissent les

dossards, la **rubalise**, prêtent du matériel (**arche**, **panneaux** kilométriques), peuvent offrir des **bons de réduction**, des **chèques cadeaux** ou encore des **lots** pour les coureurs.

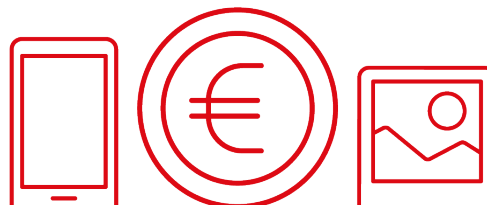


Astuce : faites fonctionner votre réseau. Ne soyez pas trop gourmands, demandez ce dont vous avez besoin (dans la mesure du possible, n'allez pas frapper à toutes les portes, travaillez avec un partenaire de chaque type (un supermarché, un équipementier etc.).

4. Déterminer les prix

Quel est le juste prix pour une course ? **1€ du kilomètre** ? Plus ? Moins ?

- Faîtes un tableau avec les prix des courses similaires à côté de chez vous.
- Si vous vous positionnez plus cher que les autres courses, il faut offrir plus et bien le communiquer.
- Attention un prix bas n'est pas une garantie d'avoir plus de participants.
- Pensez à établir un prix d'entrée plus bas (qui évolue en fonction du nombre d'inscrits ou de la date).





Partenaire pour les inscriptions en ligne

- Tableau de bord pour gérer les inscriptions.
- Outil de vérification des certificats avec confirmation de validité et rappel automatique.
- Outil certifié FFA pour la validation des licences.
- Option de remboursement des participants.
- Option "mini site" pour mettre en avant la course.
- Envoi de mails aux participants.
- Récupération des fonds au fur et à mesure.
- Contrôle de l'âge par rapport aux circuits, avec avec autorisation parentale pour les mineurs.
- Export des fichiers de chronométrages (gmcap, logica etc.).
- Export des listes d'émargements.

Et bien plus encore sur adeorun.com/fonctionnalites

Adeorun évolue de jour en jour ! Des **milliers d'inscriptions** transitent aujourd'hui par Adeorun, contactez-nous pour en savoir plus.

06.64.02.44.65 / contact@adeorun.com

